

Opérateur et pilote de recherche - partenariat avec les EPST

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Permettre la construction d'une vraie stratégie scientifique grâce à la collaboration avec les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) tels le CNRS ou l'Inserm dans le long terme.
- Renforcer de manière significative la reconnaissance de l'UPMC comme opérateur de recherche reconnu au niveau national et international.
- Valoriser la recherche clinique et renforcer sa visibilité tant nationale qu'internationale.

Actions conduites et résultats

- Bénéficiant d'une autonomie de gestion depuis le passage aux RCE, l'UPMC fixe et répartit le budget recherche à partir de son budget global. Le but était de remettre à plat la répartition des crédits selon des critères objectifs, transparents et opposables, corrigeant sur la durée du contrat les incohérences du système ministériel antérieur et tenant compte de la qualité des laboratoires et de la politique scientifique de l'établissement.
- L'UPMC affiche son soutien aux unités avec un budget recherche augmenté de 12%, entre 2008 et 2009, de 24% entre 2009 et 2010 et maintenu en 2011 au même niveau qu'en 2010 dans un contexte de stagnation des budgets des universités (CS du 3 novembre 2008).
- L'UPMC donne la garantie aux unités pendant toute la durée du contrat de disposer de locaux pour accueillir leurs équipes et des moyens financiers réguliers, dans un contexte de montée en puissance des financements sur projets à court terme.
- Des critères ont été établis concernant la dotation des unités (CS du 22 juin 2009) :
 - Somme allouée par publiant selon des catégories homogènes d'activité (mathématiques fondamentales, mathématiques appliquées, informatique, physique et chimie théoriques...). Un publiant est un enseignant-chercheur qui a publié 2 articles en 4 ans ou un chercheur qui a publié 4 articles.
 - Prise en compte de l'évaluation de l'unité (unités A : 1.0 - unités A+ : 1.2 - unités B : 0.8).
 - Facteur correctif en fonction du poids de l'UPMC dans les effectifs de l'unité.
 - Mise en place d'une véritable politique scientifique : création d'unités par regroupement ou émergence - appui à thématique prioritaire - soutien à secteur en restructuration - participation à la politique scientifique de l'UPMC - signature UPMC des publications).
- L'UPMC distingue dans son budget différents types d'actions en faveur de la recherche : soutien de base aux unités, soutien à la mission d'animation scientifique des fédérations, soutien et encouragement aux services communs avec une politique en faveur des plateformes, actions transversales, politique incitative avec des appels à projets propres à l'université (« émergence » et « convergence »), soutien aux actions de valorisation et doctorat (CS du 22 juin 2009).
- Travail actif avec les EPST partenaires sur des axes de recherche stratégiques communs en complément des contacts et partenariats qu'elle a su nouer à l'extérieur. Les axes de recherche de l'UPMC sont désormais structurés en quatre pôles (Modélisation et ingénierie ; Energie, Matière et univers ; Terre vivante et environnement ; Vie et santé). Depuis 2000, effort de regroupement des laboratoires en grands instituts ou centres de recherche (de 180 unités nous sommes passés à 120) afin de les rendre plus souples en termes de fonctionnement, plus efficaces et plus lisibles.

- Appel à candidature pour la labellisation de groupes ou de réseaux de recherche clinique : GRC-UPMC (CS 9 mai 2011)
- Publication d'une note sur la signature des publications scientifiques (10 décembre 2008) précisant le choix d'adressage descendant et multiligne.
- Mise en place d'un système d'information recherche

Indicateurs

Contribution des EPST à la recherche

Il est égal au ratio du nombre de chercheurs (directeurs de recherche (DR) et chargés de recherche (CR)) sur le total des chercheurs des EPST et des enseignants-chercheurs (EC) titulaires et contractuels.

Un second ratio prend en compte les ingénieurs et techniciens administratifs (ITA) des EPST et les bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et personnels de service (BIATOS) de l'université.

	2008	2009	2010
Ratio DR et CR / DR, CR et EC (titulaires et contractuels)	33,8%	32,4%	33,8%
Ratio DR, CR et ITA / DR, CR, ITA, EC et BIATOS (titulaires et contractuels)	41,4%	39,2%	36,6%

(Source : DCGE)

Production scientifique

	2006	2007	2008
Nombre de publications (compte de présence)	6614	6805	7325
Citations (indice d'impact à 2 ans)*	1,28	1,34	-

(Source : OST)

*Part mondiale de citations obtenues pendant 2 ans.

Lorsque l'indice est supérieur à 1, les publications de l'établissement ont une meilleure visibilité que la moyenne.